

L'inscription à l'Ecole de natation

I) Montant des Cotisations

Cotisations (enfants nés de 2012 à 2017) = **adhésion de 163 Euros** +27 euros de licence FFN, **soit 190 euros pour le 1er adhérent inscrit à l'USSE natation**, 10 euros de moins pour le second, 20 euros de moins pour le troisième et les suivants.

II) Dossier d'inscription, il doit contenir :

- 1) La Fiche d'inscription remplie (elle pourra être téléchargée sur le site du club ainsi que tous les documents spécifiques nécessaires à partir du 22/08).
- 2) Le règlement libellé en 1 chèque par adhérent (si deux enfants alors 2 chèques). La cotisation pourra aussi être réglée en espèces, ou en chèques vacances (aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement financier).
- 3) Le questionnaire de santé spécifique des mineurs (si l'enfant répond OUI à une ou plusieurs questions alors il faudra aussi nous remettre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la natation).
- 4) Le formulaire « Accueil de l'école de natation » pour les parents acceptant de nous aider à encadrer l'activité.

III) Réinscription des anciens adhérents inscrits en 2021-2022 :

Du 1er juin au 2 juillet dernier délai en remettant le dossier complet aux responsables de l'USSE natation présents lors des séances de l'école de natation du mercredi (13H45 à 17H30) ou du samedi (9H10-12H10).

Les chèques ne seront encaissés qu'à partir du 1^{er} Octobre, ce qui laissera aux adhérents jusqu'au 30 septembre pour annuler leur inscription, leurs chèques seront alors déchirés.

IV) Inscription des Nouveaux adhérents (ou des retardataires) :

Attention, Le mode d'inscription a changé, ceci afin d'éviter les files d'attente interminables, sans certitude d'avoir une place, constatées en 2021. Il sera en effet **possible de préinscrire** son enfant afin de réserver son créneau **sur le site Web de l'USSE à partir du lundi 22 août** : <https://usse-natation.fr/category/inscriptions/>

Une fois la préinscription effectuée, le dossier complet (documents disponibles sur le site aussi) devra être ramené impérativement le mercredi 31 août au Foyer Jean Balestas (2 rue des Brioux à St-Egrève) de 14H à 17H afin de finaliser l'inscription. Si le dossier n'était pas ramené dans les délais (avant 17 H donc) la préinscription serait annulée et la place réservée serait alors proposée aux personnes inscrites sur liste d'attente.

*** Il sera néanmoins toujours possible de s'inscrire sans préinscription préalable ce même mercredi 31 août de 14 H à 17 H** dans la limite des places disponibles. De plus une liste d'attente sera mise en place pour les parents n'obtenant pas le créneau désiré.

Les places restantes seront proposées :

*** Le samedi 3 septembre 2022 : de 14H à 17H lors de la journée des Associations.** Une liste d'attente sera mise en place pour les parents n'obtenant pas le créneau désiré.

Au-delà de cette date, il conviendra de contacter Johny Macaire par Mail : macaire.johny@orange.fr afin de connaître les créneaux restants disponibles.

Début des cours : La semaine du 12 septembre 2022 (à noter sur vos agendas)